



Déclaration Liminaire C.T.L. du 18 septembre 2018

Monsieur Le président,

F.O.-DGFIP24 vous demande de cesser cette mascarade qui consiste systématiquement à demander l'avis des Organisations Syndicales alors que vous avez pris des décisions, que vous les avez actées, et en avez fait la publicité. Effectivement, vous décidez, et nous demander notre avis, tout en sachant que quoique nous disions, vous vous en tiendrez à ce que vous et vos plus proches collaborateurs avez décidé.

Aujourd'hui, les représentants **F.O.-DGFIP24**, dubitatifs de la réponse obtenue en CHSCT,

- À l'heure où la loi de finances indique 2000 suppressions d'emplois,
- À l'heure où les décisions sur CAP2022 tombent, et que notre ministre dans son discours du 11 juillet vous demande de lui faire des propositions, nous ne pouvons pas croire qu'il s'adressait (comme il nous a été répondu), aux préfets .
- À l'heure, où votre départ vers d'autres aventures va sonner, ce sera néanmoins vous qui aurez à proposer l'Aménagement des Structures Réseau du 24, pour 2020 et à votre successeur de les mettre en œuvre !

Alors Monsieur le Président, avez vous oui ou non fait des propositions concernant CAP2002 et lesquelles?

Alors Monsieur le Président avez vous l'intention de laisser à votre successeur un rôle de fossoyeur ?

Dans tous les cas Monsieur le président concernant les 2 points mis pour avis à l'ordre du jour, les représentant **F.O.-DGFIP24** voteront contre :

Dans le premier cas, loin d'être dupe, les représentants **F.O.-DGFIP24** y voient davantage une expérimentation de la « fuite en avant de nos missions » et une préparation à la fusion des SPF.en vue d'une externalisation de la mission.

Dans le second, car nous refusons de cautionner la mascarade citée en préambule de nos propos, rappelons que si le poste de Montpon se trouve aujourd'hui en difficulté, c'est uniquement lié au sursis à des fins politiques, de la fermeture de St Aulaye, faisant une fois encore passer l'agent au dernier plan !